



SYNDICAT C.G.T. T.A.M. - D.P.E.

Le 30 Mars 2020.

COVID 19

DECLARATION LIMINAIRE DU SYNDICAT CGT TAM DPE

Notre Syndicat **CGT** TAM DPE attire votre attention sur le taux de contamination des agents au virus COVID 19 au sein de la Section des Moyens Mécaniques qui aurait pu être limité si le service avait su être plus réactif et pris en compte nos recommandations dès la première heure.

Alors même que la DPE ne manquait pas de mentionner à toutes et à tous qu'elle appliquait scrupuleusement les préconisations du gouvernement face à cette épidémie, l'ensemble des agent(e)s dans les garages et dans les ateliers se trouvaient démunis car ne disposant d'aucun moyen pour se protéger.

Au moment même où l'on commençait à recenser de plus en plus de cas de contamination en Ile de France et dans les départements limitrophes, les services continuaient à tourner normalement.

Le 6 mars 2020, notre syndicat a exercé son droit d'alerte et demandé que les agent(e)s puissent être rapidement équipés de moyens de protection et de désinfection individuels.

Il n'a pas été donné une suite favorable à notre demande, mais juste un rappel sur le respect des mesures « barrière » entre les agent(e)s. Mesures désormais insuffisantes au vu de la situation présente.

Les personnels ont donc continué à se côtoyer par dizaines dans des locaux sociaux, parfois exigus, en contact avec des surfaces ou objets souillés par tous, sans compter le risque de contamination durant les collectes ou pendant le lavage des véhicules.

Pas de gants en latex pour éviter la contagion par les mains. Pas de masques contre les éternuements et postillons. Pas de flacons hydro alcooliques pour ceux et celles n'ayant pas la possibilité de se laver les mains avec du savon, ni aucun produit désinfectant (dans un premier temps) pour assurer un nettoyage préventif avant la prise de service des équipements et véhicules (volant, poignées de porte, frein de parc, etc...).

Le 12 mars 2020, un chef d'Exploitation du garage DPE Ivry Bruneseau revenant de vacances de Venise, (ville considérée comme foyer majeur d'infection du virus), a été autorisé à reprendre son poste dès le lendemain, sans que lui soit donnée la moindre protection, ne serait-ce pour préserver ses collègues de travail.

Il nous a été répondu que l'agent en question avait fait l'objet d'un diagnostic médical favorable par téléphone et que la levée par les autorités sanitaires des mesures de confinement des personnes revenant d'Italie, ne justifiaient pas une mise en quarantaine.

A la vitesse à laquelle l'épidémie se propage, le service aurait dû prendre toutes les mesures préventives nécessaires pour cet agent et aller au-delà du protocole gouvernemental.

Le 21 mars 2020, il a été constaté qu'un Agent de Maitrise du 2/12 de soirée au garage DPE Ivry Bruneseau, travaillait avec ses collègues depuis plusieurs jours dans un état fiévreux et décrivant lui-même des symptômes s'apparentant fortement à une infection au COVID 19. Cet Agent de Maitrise ne portait aucun masque ou paire de gants. Son cas a été confirmé positif quelques jours plus tard.

Il aura fallu l'intervention de deux Conducteurs sur le site, interpellés sur ce fait, pour inciter cet Agent de Maitrise à ne pas prendre son service ce samedi et à se rendre immédiatement à l'hôpital. Ces deux agents ont été potentiellement exposés au virus durant cette intervention.

Et combien d'autres durant tout ce temps ? Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'alerte, ni de prise en charge immédiate de cet agent dès l'apparition de ses premiers symptômes ?

Aujourd'hui, des mesures ont enfin été mise en place mais tardivement, avec le sentiment amer d'un gros loupé dans la gestion de cette crise. Le virus a déjà infecté plusieurs agent(e)s à la DPE et risque de se propager de manière exponentielle.

Combien de contaminations auraient pu être évitées si le nécessaire avait été fait à temps et comme demandé ?

Combien parmi les proches de ces agents infectés ont-ils été touchés ? Et combien d'autres vont -il l'être ?

Ce virus est potentiellement mortel sur toutes les tranches d'âge, avec un risque accru après 50 ans ou selon certaines pathologies chez des individus et dont il n'existe aucun vaccin.

Quelles leçons allons-nous tirer de tout cela et du rôle et de la responsabilité de l'administration face à cette crise ?

Pour le Syndicat **CGT** TAM DPE
Le Secrétaire Général
Richard MATEU.